

## ARRETÉ DU MAIRE N° 2023-208

### **ARRETÉ PORTANT RETRAIT D'UNE DELEGATION A UN ADJOINT**

Le Maire de la ville de Vaujours,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-18 confèrent au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal, et l'article L.2122-20,

VU l'arrêté 2020/138 du 23 mai 2020, modifié par l'arrêté 2021/408 du 27 octobre 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur José GODINHO DA SILVA, adjointe au Maire pour les délégations suivantes : budget, finances et ville numérique.

### **ARRETÉ**

**Article 1** : Les délégations accordées à Monsieur José GODINHO DA SILVA par l'arrêté susvisé lui sont retirées à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.

**Article 2** : L'arrêté 2021/408 du 27 octobre 2021 est abrogé.

**Article 3** : Le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

**Article 4** : Le présent arrêté sera :

- Publié au recueil des actes administratifs
- Notifié à l'intéressé(e)
- Affiché en mairie



Ampliation en sera :

- Adressée à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis
- Adressée à Monsieur le Trésorier Principal

Fait à Vaujours, le 30 mai 2023



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Bailly".

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

Notifié le 03/06/2023  
Signature de Monsieur José GODINHO DA SILVA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Godinho da Silva".

